

PROGRAMME DE FORMATION

Prévention chutes et glissades en EHPAD

Code formation : F518

Nombre d'heures requis : 14 heures

Prérequis / Public : tout public, aucun prérequis

Taux de réussite 2023 : Non concerné

Taux de satisfaction 2023 : Non concerné

Objectifs pédagogiques de la formation :

- Comprendre le vieillissement de la fonction d'équilibration.
- Comprendre les mécanismes de la chute.
- S'approprier les méthodes de prévention.
- Adapter l'accompagnement à la personne à risque.
- Stimuler la verticalisation et la mobilisation de la personne.
- Être en capacité de prendre en charge les personnes victimes de chute.

Modalités : La formation est dispensée en présentiel dans les locaux de l'entreprise.

Délai d'accès : 48 heures

Tarifs : Sur demande.

Contact : contact@conseilformation.fr

Méthodes mobilisées : Enoncés théoriques, documents écrits, partage d'expérience

Modalités d'évaluation : QCM, Quiz, mises en situation.

Accessibilité aux personnes handicapées : Oui

Formateur(s) : Formateur diplômé dans le secteur d'activité concerné.

Nombre de participants à la formation par session : 12 maximum.

Préambule : A partir de 65 ans, une personne sur trois fait une chute dans l'année et une sur deux à partir de 80 ans. La chute est la première cause de décès accidentel chez les plus de 65 ans. Après une première chute, la probabilité de retomber est multipliée par 20.

Description détaillée:

I. Comprendre le vieillissement, l'équilibration et les conséquences de la chute

Identifier les mécanismes des chutes des personnes âgées et connaître leurs conséquences.

- Le vieillissement, les fonctions d'équilibration et la sensorialité.
- La verticalité, la marche, l'équilibre et leurs évolutions avec l'âge, la désadaptation psychomotrice
- Les principales causes des chutes : intrinsèques, extrinsèques.
- L'épidémiologie des chutes et leurs conséquences en terme de santé publique.

Identifier les situations et les personnes à risque.

- Les méthodes d'évaluation des personnes à risques.
- Les méthodes d'analyse d'environnement et de situation à risques.

Connaître le retentissement des chutes sur les capacités fonctionnelles et leurs impacts psychologiques.

- L'accompagnement spécifique des personnes à risque.
- La chute et son retentissement psychologique chez la personne âgée, le syndrome post-chute, la désadaptation psychomotrice, le syndrome de glissement.

2. Prévenir le risque, accompagner la verticalisation et la mobilisation.

Intégrer les techniques de mobilisation et d'activation des personnes âgées dans sa pratique quotidienne.

- Techniques de mobilisation et d'activation des personnes âgées.
- Utilisation des aides techniques adaptées.
- Créer un environnement sécuritaire adapté aux capacités de la personne.
- Prévenir les dorsalgies et les troubles musculo-squelettiques.
- Mise en place d'ateliers de marche et de prévention des chutes.

Connaître les différents aspects de l'accompagnement des personnes à risque de chute.

La prise en charge thérapeutique interdisciplinaire.

Les aspects juridiques et les responsabilités.

Débat et réflexions sur la contention : recommandations de l'HAS.

V 2024.10